



LA NOUVELLE POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE : ARMAGEDDON POUR LES LIÈVRES, FAISANS ET AUTRES ESPÈCES DE PETIT GIBIER ?

CONFÉRENCE ORGANISÉE AU PARLEMENT EUROPÉEN

Bruxelles, le 10 septembre 2018 – Les chasseurs européens sont conscients du fait que la Politique agricole commune (PAC) représente un mécanisme de soutien essentiel à l'agriculture et au milieu rural en Europe. La Politique agricole commune actuelle a une incidence négative considérable sur l'environnement, la biodiversité et l'état de conservation de nombreuses espèces chassables et non chassables dans les paysages agricoles. La plupart des populations de petit gibier ont fortement diminué en raison des pratiques agricoles intensives (perte drastique d'habitat et d'alimentation de qualité, abondance médiocre d'insectes) et des méthodes de production agricole non durables.

Afin d'explorer les solutions envisagées pour améliorer la nouvelle PAC (pour la période après 2020), la FACE a organisé une conférence intitulée « **La nouvelle Politique agricole commune : armageddon pour les lièvres, faisans et autres espèces de petit gibier ?** » le 4 septembre 2018. Cette conférence a réuni députés européens, représentants de la Commission européenne, délégués des associations cynégétiques d'Europe et parties prenantes.

Olivier Diana, Chargé de mission à la DG AGRI de la **Commission européenne**, a déclaré que l'agriculture était intrinsèquement liée à la biodiversité. Il a également insisté sur le rôle crucial joué par les agriculteurs dans la production de denrées alimentaires et la gestion des ressources naturelles. Il a présenté les défis en termes de biodiversité et précisé que la Politique agricole commune actuelle favorisait largement la biodiversité, les pratiques agricoles durables et contribuait à la mise en œuvre de la législation environnementale. Il a expliqué de quelle manière les nouveaux objectifs et la composante écologique de la PAC pour la période après 2020 se voulaient encore davantage positifs pour l'environnement et le climat. Il n'y aura pas de renationalisation de la PAC, mais la flexibilité et la subsidiarité seront renforcées. Par conséquent, tout en respectant un cadre juridique européen cohérent, les États membres disposeront d'une plus grande marge de manœuvre.

Le **Dr Klaus Hackländer**, Professeur à l'Université des ressources naturelles et des sciences de la vie (Vienne), a critiqué les mesures de verdissement de la politique actuelle et a appelé à une réorientation de la stratégie : « *Un examen à mi-parcours des mesures de verdissement de la PAC a révélé que cette dernière ne parvenait pas à enrayer la perte de biodiversité sur les terres agricoles. Le problème réside dans le fait que la transformation obligatoire de 5 % des terres arables en « surfaces d'intérêt écologique » est accompagnée de mesures qui ne sont que partiellement avantageuses – voire pas du tout – pour les papillons, les oiseaux ou les mammifères, à l'instar des cultures fixatrices d'azote. Afin d'endiguer la perte de biodiversité dans nos paysages agricoles, nous avons besoin de minimum 5 % de véritables zones consacrées à la biodiversité, comme par exemple des jachères et des bandes fleuries.* »

NOTES À LA RÉDACTION : La FACE est la Fédération européenne de chasse et conservation de la faune sauvage. Établie en 1977, elle représente les intérêts de sept millions de chasseurs à travers l'Europe en sa qualité d'organisation non-gouvernementale internationale (ONGI) à but non lucratif. La FACE est composée des associations nationales de chasseurs de 36 pays européens, y compris les 28 États membres de l'Union européenne. La FACE a également sept membres associés et est établie à Bruxelles. La FACE défend le principe de l'utilisation durable de la nature. Elle est membre de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) depuis 1987. www.face.eu

Pour plus d'informations, veuillez contacter : Alessio Borrello, *Communication Manager*, alessio.borrello@face.eu



Oana Neagu, Directrice des Affaires générales au COPA-COGECA, organisation de représentation des agriculteurs et des coopératives agricoles d'Europe à Bruxelles, a dressé un aperçu des principaux objectifs de la PAC, mettant en exergue la participation active des agriculteurs à la résolution des problèmes environnementaux européens au moyen de la PAC. Elle a également insisté sur l'importance du rôle socio-économique joué par les agriculteurs pour maintenir le prix des denrées alimentaires à un niveau raisonnable pour les consommateurs, ainsi que sur leur contribution au secteur agricole, dont le revenu moyen représente près de la moitié (46,5 %) du revenu moyen dans les autres secteurs de l'économie. Elle a ajouté que la réforme de la PAC offrait l'opportunité d'améliorer le cadre politique, mais qu'il était toutefois essentiel d'éviter une réduction du budget alloué aux agriculteurs et une renationalisation de la politique.

Ariel Brunner, Chef de la section de coordination des politiques chez BirdLife, a affirmé que la crise de biodiversité résultait de la mise en œuvre de la Politique agricole commune dans les zones agricoles, notamment en raison de l'utilisation des subsides pour de prétendues mesures de verdissement. Il a demandé pourquoi la situation serait-elle différente dans la nouvelle PAC, en particulier lorsque, d'une part, il n'est pas prévu de bloquer des fonds pour les mesures en faveur de la biodiversité et, d'autre part, il est décidé de soutenir davantage le biocarburant par le biais d'aides couplées. Il a conclu qu'il était urgent de consacrer 15 milliards d'euros à la nature par le biais de régimes de qualité (dans le premier ou deuxième pilier), de la promotion de la transition vers l'agriculture écologique et d'un plus grand respect de la législation.

Werner Kuhn, expert en biodiversité, agriculteur et chasseur, a démontré que l'agriculture intensive en Allemagne avait entraîné une perte drastique des espaces consacrés à la faune sauvage, engendrant de fait un déclin important des populations de lièvres, de perdrix, d'alouettes des champs et de faisans. Il a annoncé que la prochaine PAC devait être moins axée sur la bureaucratie et les sanctions et davantage promouvoir le maintien d'habitats à haute valeur écologique qui seraient consacrés à la conservation de la nature et gérés dans le respect des objectifs de conservation de la nature.

L'intensification de l'agriculture représente l'un des principaux moteurs de la perte de biodiversité en Europe. Les chasseurs européens sont conscients de cette menace et sont prêts à collaborer avec les institutions européennes et les parties prenantes pour que la nouvelle Politique agricole commune favorise effectivement la biodiversité et la présence du petit gibier.

La conférence, présidée par le **député européen Karl-Heinz Florenz**, Président de l'intergroupe « Biodiversité, Chasse, Activités rurales » du Parlement européen, a permis de débattre de l'avenir de la conservation du petit gibier dans les paysages agricoles cultivés de manière intensive, où la perte d'habitat représente l'une des principales menaces pour la biodiversité.

FIN

NOTES À LA RÉDACTION : La FACE est la Fédération européenne de chasse et conservation de la faune sauvage. Établie en 1977, elle représente les intérêts de sept millions de chasseurs à travers l'Europe en sa qualité d'organisation non-gouvernementale internationale (ONGI) à but non lucratif. La FACE est composée des associations nationales de chasseurs de 36 pays européens, y compris les 28 États membres de l'Union européenne. La FACE a également sept membres associés et est établie à Bruxelles. La FACE défend le principe de l'utilisation durable de la nature. Elle est membre de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) depuis 1987. www.face.eu

Pour plus d'informations, veuillez contacter : Alessio Borrello, *Communication Manager*, alessio.borrello@face.eu